



Demande divorce après séparation

Par **mahy**, le **26/10/2012** à **11:50**

Bonjour,

j'ai 65 ans, je suis retraité, aussi je suis séparé de mon épouse depuis 2004

j'ai l'intention de divorcé

Ma question : Est ce que ma conjointe peut refuser le divorce au bout de huit années de séparation??

merci d'avance

Salutations

Par **cocotte1003**, le **26/10/2012** à **12:29**

Bonjour, prenez un avocat pour voir un divorce pour altération du lien conjugal. Le divorce s'obtient après 2 ans de séparation sans qu'aucun des 2 conjoints ne puisse s'y opposer, cordialement